

personnalités publiques, qui auraient pour mandat d'évaluer la situation sur le terrain et de formuler des recommandations.

Nous sommes disposés à faire preuve de souplesse en ce qui a trait aux décisions qu'il faudra prendre concernant l'envoi d'observateurs et le renforcement de la participation de l'Assemblée générale et du Secrétaire général au processus, étant entendu que le Conseil de sécurité jouerait à cet égard le rôle qui lui revient.

L'Union soviétique envisage sous un jour nouveau les modalités de sa participation aux opérations des Nations-Unies. Nous nous tenons prêts à participer, d'un commun accord avec d'autres pays, à la mise sur pied d'un programme de formation du personnel appelé à servir dans les forces onusiennes. Dans certains cas, si d'autres États membres en expriment le besoin ou manifestent de l'intérêt à cet égard, nous serions disposés à envisager une affectation de notre contingent militaire aux opérations de maintien de la paix des Nations-Unies. L'Union soviétique pourrait aussi contribuer au soutien matériel et technique des forces onusiennes.

Nous sommes prêts à envisager diverses formules pour financer ces opérations. Les seuls critères doivent être ici ceux de l'utilité et de la prise en compte des intérêts et des positions de la majorité des États membres des Nations-Unies.

En pratique, nous pourrions même discuter dès aujourd'hui la question de la création d'une marine onusienne, en particulier dans la région du Golfe. Il est par ailleurs absolument indispensable de réactiver sans tarder le Comité d'état-major. La mise sur pied de divers centres chargés de prévenir les affrontements militaires et les attaques surprise pourrait devenir une forme efficace de diplomatie préventive.

Il existe déjà des centres de réduction des risques de guerre, comme le centre soviéto-américain. À l'avenir, ces centres pourraient jouer un rôle important dans les régions où des forces militaires considérables se font face, comme en Europe, par exemple. Si l'idée de la création d'un centre européen, sorte d'organisme collectif chargé d'envisager et d'adopter un certain nombre de mesures, se concrétisait, elle permettrait de mieux prévoir l'évolution des événements, d'assurer une plus grande stabilité sur le continent et d'éliminer les sources de friction et de malentendus entre les pays sur les questions militaires.